

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Formiate d'hydroxylammonium 0.13%

Révision: 10.12.2025

Code du produit: AC15.02742

Page 1 de 14

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Formiate d'hydroxylammonium 0.13%

UFI: 1NDJ-X2DX-QWCN-A3RN

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### **Utilisation de la substance/du mélange**

Réactifs et produits chimiques de laboratoire  
À des fins de laboratoire et d'analyse uniquement.

###### **Utilisations déconseillées**

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

###### **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: AnalytiChem Services, Unipessoal, Lda  
Rue: Rua de Júlio Dinis 676 7º  
Lieu: N-4050-320 Porto  
Téléphone: +351 226002917  
E-mail: info@analytichem.com  
Interlocuteur: SDS service department  
E-mail: SDS@analytichem.com  
Internet: www.analytichem.com  
Service responsable: SDS service department

###### **Renseignements concernant le fabricant/fournisseur**

Société: AnalytiChem Belgium NV  
Rue: Industriezone "De Arend" 2  
Lieu: B-8210 Zedelgem  
Téléphone: +32 50 28 83 20  
E-mail: info.be@analytichem.com  
Interlocuteur: SDS service department  
E-mail: SDS@analytichem.com  
Service responsable: AnalytiChem:  
EU-Belgium: AnalytiChem Belgium, Industriezone "De Arend" 2, 8210 Zedelgem,  
Belgium, +32 50 28 83 20  
EU-Germany: AnalytiChem Germany, Stempelstrasse 6, 47167 Duisburg,  
Germany, +49 203 51 94 – 200  
EU-Netherlands: AnalytiChem Netherlands, Communicatieweg 7, 3641 SG  
Mijdrecht, The Netherlands, +31 297 286848  
UK: AnalytiChem UK, Unit 7 Launton Business Center, Murdock Road, Bicester,  
OX26 4XB, England, +44 1869 355 500  
USA: AnalytiChem USA, 227 China Road, Winslow, Maine, 04901, United States,  
+1 800-244-8378  
Canada: AnalytiChem Canada, 21800 Clark Graham Avenue, Baie d'Urfe, H9X  
4B6, Canada, +1 514-457-0701  
Australia: ORE Research & Exploration Pty Ltd, 37A Hosie Street, Bayswater  
North, 3153, Australia, +61 3 9729 0333  
+33(0)145425959  
+33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.)  
/ +33 9 75 18 14 07 (CHEMTREC)

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

###### **Information supplémentaire**

Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Formiate d'hydroxylammonium 0.13%**

Révision: 10.12.2025

Code du produit: AC15.02742

Page 2 de 14

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 2; H225

Acute Tox. 3; H331

Acute Tox. 3; H311

Acute Tox. 3; H301

STOT SE 1; H370

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

méthanol

**Mention  
d'avertissement:** Danger**Pictogrammes:****Mentions de danger**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H301+H311+H331 Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

EUH208 Contient hydroxylamine ... %. Peut produire une réaction allergique.

**Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P308+P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

**2.3. Autres dangers**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Formiate d'hydroxylammonium 0.13%

Révision: 10.12.2025

Code du produit: AC15.02742

Page 3 de 14

#### Composants pertinents

Nº CAS	Substance	Quantité		
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
67-56-1	méthanol	95 - < 100 %		
	200-659-6	603-001-00-X	01-2119433307-44	
	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT SE 1; H225 H331 H311 H301 H370			
7803-49-8	hydroxylamine ... %	< 1 %		
	232-259-2	612-122-01-4		
	Met. Corr. 1, Carc. 2, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3, STOT RE 2, Aquatic Acute 1; H290 H351 H312 H302 H315 H318 H317 H335 H373 H400			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

#### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
67-56-1	200-659-6	méthanol	95 - < 100 %
	par inhalation: CL50 = 128,2 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 300 mg/kg; par voie orale: DL50 = 6000 mg/kg STOT SE 1; H370: >= 10 - 100 STOT SE 2; H371: >= 3 - < 10		
7803-49-8	232-259-2	hydroxylamine ... %	< 1 %
	dermique: ATE = 1100 mg/kg; par voie orale: ATE = 500 mg/kg		

#### Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

#### Indications générales

Protection individuelle du premier sauveteur

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

Appeler immédiatement un médecin.

#### Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Appeler immédiatement un médecin.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologue.

#### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement.

Appeler immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Formiate d'hydroxylammonium 0.13%

Révision: 10.12.2025

Code du produit: AC15.02742

Page 4 de 14

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquides combustibles

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Monoxyde de carbone

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étaient sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

## Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

#### Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulter un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

#### Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

Danger d'explosion

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Formiate d'hydroxylammonium 0.13%

Révision: 10.12.2025

Code du produit: AC15.02742

Page 5 de 14

#### Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

#### Autres informations

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé.

Utiliser un équipement de protection personnel. Utiliser un échappement (laboratoire).

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante.

#### Préventions des incendies et explosion

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

#### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Le choix de la protection corporelle dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses. La résistance chimique des agents de protection doit être clarifiée avec leurs fournisseurs.

#### Information supplémentaire

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

#### Conseils pour le stockage en commun

Législation nationale

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Formiate d'hydroxylammonium 0.13%

Révision: 10.12.2025

Code du produit: AC15.02742

Page 6 de 14

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
67-56-1	Méthanol	200 1000	260 1300		VME (8 h) VLE (15 min)	

#### Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)

Nº CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
67-56-1	Méthanol; Alcool méthylique	Méthanol	15 mg/l	Urine	en fin de poste

#### Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation	DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur
67-56-1	méthanol	Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	systémique	50 mg/m <sup>3</sup>
		Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	260 mg/m <sup>3</sup>
		Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systémique	260 mg/m <sup>3</sup>
		Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	260 mg/m <sup>3</sup>
		Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	260 mg/m <sup>3</sup>
		Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	40 mg/kg p.c./jour
		Salarié DNEL, aigu	dermique	systémique	40 mg/kg p.c./jour
		Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	50 mg/m <sup>3</sup>
		Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	50 mg/m <sup>3</sup>
		Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	local	50 mg/m <sup>3</sup>
		Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	8 mg/kg p.c./jour
		Consommateur DNEL, aigu	dermique	systémique	8 mg/kg p.c./jour
		Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	8 mg/kg p.c./jour
		Consommateur DNEL, aigu	par voie orale	systémique	8 mg/kg p.c./jour

#### Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation	Milieu environnemental	Valeur
67-56-1	méthanol	Eau douce	20,8 mg/l
		Eau douce (rejets discontinus)	1540 mg/l
		Eau de mer	2,08 mg/l
		Sédiment d'eau douce	77 mg/kg
		Sédiment marin	7,7 mg/kg
		Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	100 mg/l
		Sol	100 mg/kg

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Formiate d'hydroxylammonium 0.13%

Révision: 10.12.2025

Code du produit: AC15.02742

Page 7 de 14

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

I lunettes à coques

Écran de protection du visage

##### Protection des mains

Porter des gants appropriés. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

##### Protection de la peau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Porter des vêtements résistant au feu ou à retard de flamme.

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

##### Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

##### Protection contre les risques thermiques

Aucune donnée disponible

##### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

En raison du risque d'explosion, éviter toute pénétration des vapeurs dans les caves, les canalisations et les fosses.

Danger d'explosion

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	lumineux
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	-98 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	65 °C
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair:	11 °C
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH-Valeur:	< 2
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité:	Aucune donnée disponible
Solubilité dans d'autres solvants	
Aucune donnée disponible	
La vitesse de dissolution:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Formiate d'hydroxylammonium 0.13%

Révision: 10.12.2025

Code du produit: AC15.02742

Page 8 de 14

La stabilité de la dispersion:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	0,81 g/cm <sup>3</sup>
Densité relative:	Aucune donnée disponible
Densité apparente:	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules:	Aucune donnée disponible

#### **9.2. Autres informations**

##### **Informations concernant les classes de danger physique**

###### **Dangers d'explosion**

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étaient sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

###### **Température d'inflammation spontanée**

solide:

Aucune donnée disponible

gaz:

Aucune donnée disponible

###### **Propriétés comburantes**

Aucune donnée disponible

##### **Autres caractéristiques de sécurité**

###### **Taux d'évaporation:**

Aucune donnée disponible

###### **Épreuve de séparation du solvant:**

Aucune donnée disponible

###### **Teneur en corps solides:**

Aucune donnée disponible

###### **Point de sublimation:**

Aucune donnée disponible

###### **Point de ramollissement:**

Aucune donnée disponible

###### **Point d'écoulement:**

Aucune donnée disponible

###### **Viscosité dynamique:**

Aucune donnée disponible

###### **Durée d'écoulement:**

Aucune donnée disponible

##### **Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### **10.1. Réactivité**

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

#### **10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

#### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Agent oxydant

#### **10.4. Conditions à éviter**

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

#### **10.5. Matières incompatibles**

divers plastiques

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

en cas d'incendie voir :

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

##### **Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Formiate d'hydroxylammonium 0.13%

Révision: 10.12.2025

Code du produit: AC15.02742

Page 9 de 14

#### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

##### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

###### Toxicité aiguë

Toxique par inhalation.

Toxique par contact cutané.

Toxique en cas d'ingestion.

###### ETAmél calculé

ATE (orale) 100,1 mg/kg; ATE (cutanée) 300,4 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 3,000 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 0,5010 mg/l

Nº CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
67-56-1	méthanol				
	orale	DL50 mg/kg	6000 Singe	Amer J Ophthalmol 40: 76-83 (cited in DG)	Determination of the acute toxicity of t
	cutanée	ATE mg/kg	300		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	128,2 Rat	Study report (1980)	Study performed according to internal co
	inhalation poussières/brouillard	ATE	0,5 mg/l		
7803-49-8	hydroxylamine ... %				
	orale	ATE mg/kg	500		
	cutanée	ATE mg/kg	1100		

###### Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

###### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contient hydroxylamine ... %. Peut produire une réaction allergique.

###### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

###### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Risque avéré d'effets graves pour les organes. (méthanol)

###### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

###### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Formiate d'hydroxylammonium 0.13%

Révision: 10.12.2025

Code du produit: AC15.02742

Page 10 de 14

#### Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune donnée disponible

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

#### Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée disponible

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

##### Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

##### Autres informations

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nº CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
67-56-1	méthanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	15400 96 h	Lepomis macrochirus	Bulletin of Environmental Contamination other: EPA-660/3-75-00 9, 1975	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r ca. 22000 mg/l	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Ecotoxicology and Environmental Safety 7 OECD Guideline 201	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 10000 48 h	Daphnia magna	Water Research 23(4): 495-499 (1989) other: DIN 38412 Teil 11	
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	446,7 28 d	Pimephales promelas	SAR and QSAR in Environmental Research, Calculation performed with ECOSAR	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	208 mg/l 21 d	Daphnia magna	OECD QSAR Toolbox Report (2013)	Toxicity of the target chemical is predi

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
67-56-1	méthanol	-0,77

#### FBC

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
67-56-1	méthanol	1	Cyprinus carpio	Comparative Biochemi

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Formiate d'hydroxylammonium 0.13%

Révision: 10.12.2025

Code du produit: AC15.02742

Page 11 de 14

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations d'élimination

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

##### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

<u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u>	UN 1230
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	MÉTHANOL
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	3
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	II
Étiquettes:	3+6.1
Code de classement:	FT1
Dispositions spéciales:	279
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E2
Catégorie de transport:	2
Nº danger:	336
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

#### Transport fluvial (ADN)

<u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u>	UN 1230
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	MÉTHANOL
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	3

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Formiate d'hydroxylammonium 0.13%**

Révision: 10.12.2025

Code du produit: AC15.02742

Page 12 de 14

**14.4. Groupe d'emballage:**

II

Étiquettes:

3+6.1

Code de classement:

FT1

Dispositions spéciales:

279 802

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité exceptée:

E2

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 1230

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

METHANOL

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

3

**14.4. Groupe d'emballage:**

II

Étiquettes:

3+6.1

Dispositions spéciales:

279

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité exceptée:

E2

EmS:

F-E, S-D

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 1230

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

METHANOL

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

3

**14.4. Groupe d'emballage:**

II

Étiquettes:

3+6.1

Dispositions spéciales:

A113

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

1 L

Passenger LQ:

Y341

Quantité exceptée:

E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

352

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

1 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

364

IATA-Quantité maximale (cargo):

60 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR

Non

L'ENVIRONNEMENT:

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40, Inscription 69, Inscription 75

**Législation nationale****RUBRIQUE 16: Autres informations**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Formiate d'hydroxylammonium 0.13%

Révision: 10.12.2025

Code du produit: AC15.02742

Page 13 de 14

#### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16.

#### Abréviations et acronymes

Met. Corr. 1: Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, catégorie de danger 1

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables, catégorie de danger 2

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë, catégorie de danger 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë, catégorie de danger 4

Skin Irrit. 2: Irritation cutanée, catégorie de danger 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves, catégorie de danger 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1

Carc. 2: Cancérogénicité, catégorie de danger 2

STOT SE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie de danger 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie de danger 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, catégorie de danger 2

Aquatic Acute 1: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité aiguë 1

#### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Acute Tox. 3; H331	Méthode de calcul
Acute Tox. 3; H311	Méthode de calcul
Acute Tox. 3; H301	Méthode de calcul
STOT SE 1; H370	Méthode de calcul

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H301 Toxique en cas d'ingestion.  
H301+H311+H331 Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H311 Toxique par contact cutané.  
H312 Nocif par contact cutané.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H331 Toxique par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes (yeux, système nerveux central).  
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques .  
EUH208 Contient hydroxylamine ... %. Peut produire une réaction allergique.

#### Information supplémentaire

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Formiate d'hydroxylammonium 0.13%**

Révision: 10.12.2025

Code du produit: AC15.02742

Page 14 de 14

Le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*